

Analyse des plans de développement de l'élevage de la crevette géante d'eau douce *Macrobrachium rosenbergii* aux Antilles françaises et en Guyane française

JEAN MICHEL GRIESSINGER and DENIS LACROIX
IFREMER, France Aquaculture, BP 477
97302 Cayenne Cedex, France

Le développement de l'élevage de *Macrobrachium rosenbergii* a débuté aux Antilles et en Guyane française à la fin des années 70. Il a été soutenu par les pouvoirs publics car l'élevage de cette espèce complétait les productions de l'agriculture locale, secteur très important pour l'ensemble de l'équilibre économique de ces régions. Aux Antilles françaises, l'élevage de la chevette servait le besoin de diversification d'une agriculture très spécialisée, avec un produit apprécié sur le marché local; en Guyane française, il a complété les spéculations retenues dans le programme de développement de l'économie locale démarré en 1976, avec un produit destiné à l'exportation.

A la fin de l'année 87, 80 fermes représentatnt 152 ha de bassins et une production de 170 tonnes par année étaient opérationnelles dans l'ensemble des 3 régions.

Le recul que l'on a de ces programmes permet d'analyser leur déroulement et les facteurs qui le déterminent et de commencer à apprécier leurs résultats.

Le déroulement de ces programmes s'est fait en 3 phases principales:

- la phase initiale correspond globalement aux premiers essais de l'élevage faits dans chacune de régions; ces essais ont permis de prendre toute la mesure de cette nouvelle activité et, à partir de là, de comprendre les besoins de son développement;
- la phase de développement proprement dit, qui correspond au véritable plan de développement, démarre quand les moyens spécifiques (financements incitatifs apportés par les pouvoirs publics et soutien scientifique et technique de l'Institut Français de Recherche pour L'Exploitation de la Mer (l'IFREMER) et une organisation adaptée de type coopérative de production sont mis en place;
- la phase de commercialisation de l'activité est atteinte quand l'ensemble des maillons de la filière de production sont opérationnels, les entreprises devenant alors plus autonomes.

Le résultat de ces programmes s'apprécie d'abord d'un simple point de vue économique, les pouvoirs publics pouvant tirer un bilan comptable de leur intervention en termes de superficies mises en valeur, de rentabilité d'une activité nouvelle ou de création d'emplois; mais les premiers enseignements

peuvent également être tirés d'un point de vue socio-économique car la majorité des aides publiques visaient la mise en place d'un secteur professionnel structuré pour que cet élevage s'insère en profondeur dans l'économie agricole des régions et ne visaient pas seulement la création de quelques entreprises autonomes.

A partir des enseignements tirés de l'analyse critique de ces programmes et de leurs résultats, l'étude d'un autre type d'intervention des pouvoirs publics est proposée, celle d'une ferme de démonstration qui précède l'installation des aquaculteurs puis les accompagne en assurant certaines fonctions d'intérêt commun, en se basant sur l'exemple du développement en Guyane, là où l'IFREMER est intervenu d'une façon beaucoup plus directe dès l'origine du programme.

INTRODUCTION

L'élevage de la chevrette *Macrobrachium rosenbergii* a été introduit dans les 3 départements français de la Région Caraïbe à la fin des années 1970:

- en Martinique et en Guadeloupe (Antilles françaises), pour répondre à un besoin de diversification d'une économie agricole, spécialisées dans la culture de la canne à sucre et de la banane, avec un produit semblable aux espèces de *Macrobrachium* (*M. carcinus* surtout) déjà connues et appréciées sur les marchés locaux ("z'habitants" et "ouassous"),
- en Guyane française, pour compléter les productions retenues dans le plan de développement de l'agriculture mis en oeuvre à partir de 1976, et qui comportait l'élevage bovin, l'arboriculture fruitière et la riziculture, avec un produit à cycle d'élevage court et à bonne valeur commerciale pour l'exportation surtout vers l'Europe.

Les artisans initiaux de cette activité nouvelle ont été essentiellement des agriculteurs. Il n'y a pas eu, comme c'est souvent le cas pour des spéculations de ce type, d'intérêt de la part des entreprises de fabrication d'aliment ou de conditionnement et de commercialisation de produits de la mer.

Les pouvoirs publics, nationaux et régionaux, sont intervenus en mettant en place des financements incitatifs adaptés à ces programmes, pour la construction des unités de production, fermes et écloseries, pour l'encadrement technique des producteurs et pour la structuration de la profession.

Le soutien scientifique et technique a été assuré par l'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer, qui est issu depuis 1985 du CNEXO). Il est intervenu en Martinique à partir de 1979 à la demande des responsables locaux pour réaliser une écloserie en eau douce; par la suite son action s'est étendue à une assistance technique aux aquaculteurs qui a également touché la Guadeloupe. En Guyane, l'IFREMER est intervenu à l'origine du

programme, pour identifier sa faisabilité, et a été un des responsables de son organisation. Sa participation au programme de développement s'est poursuivie activement par la suite, notamment par la prise en charge de l'écloserie.

Dix ans après le démarrage de ces programmes, le niveau atteint par cet élevage est assez significatif à l'échelle de ces 3 régions puisqu'à la fin de 1987, 80 fermes fonctionnent représentant une superficie de 152 ha. La production globale est de 170 tonnes par an. Le développement apparaît achevé en Martinique et en Guadeloupe où l'ensemble des maillons de la filière de production sont en place pour un marché local demandeur; elle ne l'est pas encore en Guyane où on a assisté, en 1988, au transfert de la responsabilité d'achever la phase de développement, des petits aquaculteurs très dynamiques pendant la période de mise en place des moyens de production, aux plus gros, pour franchir la dernière étape, la commercialisation à l'exportation.

Le recul que l'on a des ces développements aquacoles, qui ont une importance réelle à l'échelle de chacune des régions, permet d'en avoir une vision d'ensemble qui fait apparaître assez clairement les principales périodes de leur évolution et les facteurs qui les déterminent.

Ainsi dans le cas de l'exemple martiniquais, le plus ancien et le plus engagé vers la stabilisation de l'activité, trois phases principales marquent l'avènement de l'élevage de *Macrobrachium rosenbergii*:

- la phase initiale (1976-1979) a comme point de départ une initiative personnelle à la suite d'informations extérieures, et conduit à la réalisation de quelques bassins. Ces premières réalisations permettent aux précurseurs de l'élevage d'en comprendre progressivement toute la dimension et la complexité et d'avoir une meilleure approche du risque technique et financier à investir dans une activité aussi nouvelle;
- la seconde phase est enclenchée quand les pouvoirs publics interviennent à la demande des promoteurs, pour assurer une partie du risque financier et quand l'IFREMER accepte d'apporter son savoir-faire pour réduire le risque technique. C'est la phase de développement proprement dit (1980-1984) qui voit le nombre des aquaculteurs augmenter parce que le programme mis en place leur apparaît alors bien structuré. C'est une période de grande cohésion de la profession qui s'organise en une coopérative pour résoudre ses besoins communs, les fournitures d'élevage (post larves et aliment), l'assistance technique à la production;
- la troisième phase apparaît dès lors que les aquaculteurs maîtrisent l'ensemble des problèmes liés à la production et qu'ils abordent la commercialisation: ils deviennent autonomes vis à vis des soutiens extérieurs et, progressivement, un nouvel équilibre entre les producteurs apparaît, différent de celui qui existait précédemment dans la

coopérative, en relation avec les lois du marché. La coopérative perd son pouvoir d'organisation et de coordination (à partir de 1985).

Ces trois phases chronologiques se retrouvent également dans le programme de la Guadeloupe qui est par contre marqué par le manque d'unité de la profession pendant la phase de développement ce qui rend cette période beaucoup moins dynamique et cohérente dans les actions entreprises que celle équivalente en Martinique.

En Guyane, le programme n'a pas encore atteint la 3ème phase, celle de la stabilisation de l'activité et de l'autonomie des entreprises: en effet, au terme normal de la phase de développement fin 1986, alors que l'ensemble des maillons de la production étaient opérationnels, le programme a buté sur la dernière étape, la commercialisation à l'exportation. Trois années supplémentaires sont nécessaires pour résoudre ce problème et arriver au terme de cette phase prévu en 1989.

Ce recul permet également de faire une première analyse critique des résultats de ces plans, par rapport aux aides semblables dont ils ont bénéficié, par l'intervention des pouvoirs publics et de l'IFREMER. Cette analyse peut se faire d'un simple point de vue économique et porter sur le résultat global: les surfaces de terre mises en valeur ou reconverties, la rentabilité de la nouvelle spéculation, le nombre d'emplois créés ... Mais elle peut aussi être comptable en évaluant, en plus de acquis, les pertes: structures de production construites et non utilisées, personnels formés à l'aquaculture dans le cadre des programmes qui ne trouvent pas d'emploi ... Elle peut être également socio-économique, dans la mesure où la plus grande part des aides publiques ont eu effectivement comme objectif la création d'une nouvelle activité agricole avec l'ensemble de ses moyens de production, pour participer à la restructuration de l'agriculture locale. Par rapport à ce dernier objectif, la question est alors de savoir si ce système d'aides financières et de soutien technique commun a servi à tous les promoteurs d'une manière qui, à terme, leur donne des chances égales d'avoir une exploitation aquacole rentable et pérenne ou si, au contraire, ce système a servi un type d'exploitation par rapport à un autre.

Ainsi une telle analyse montre les limites normales de ce mode d'intervention des pouvoirs publics qui, à aucun moment, ne conduisent réellement le développement mais interviennent seulement en appui.

A ce stade de l'analyse il est intéressant de chercher à savoir si les pouvoirs publics et l'IFREMER auraient pu intervenir autrement pour avoir un résultat global plus positif. Pour répondre à cette question l'étude d'une ferme de démonstration, qui précède l'installation des fermes privées dans les phases clef de la filière, notamment dans l'adaptation des techniques, la démonstration sur le terrain et la formation des aquaculteurs, est discutée en s'appuyant sur

l'exemple du développement guyanais pour montrer ce qu'elle aurait apporté en plus ou en moins dans le déroulement du programme.